

20 nov 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion](#)

## Rapport Cardiff 2000

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre et de M. Charles Picqué, Ministre de l'Economie, le Conseil des Ministres a approuvé le rapport "Cardiff 2000", présentant l'état d'avancement des réformes menées par chaque état membre sur les marchés des produits, des services et des capitaux. Ce rapport s'inscrit dans le cadre du processus de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre et de M. Charles Picqué, Ministre de l'Economie, le Conseil des Ministres a approuvé le rapport "Cardiff 2000", présentant l'état d'avancement des réformes menées par chaque état membre sur les marchés des produits, des services et des capitaux. Ce rapport s'inscrit dans le cadre du processus de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne.

Le volet belge de ce rapport reprend d'abord une analyse des points forts et des points faibles de la Belgique. La deuxième partie présente les mesures adoptées au cours de l'année écoulée en mettant l'accent sur celles qui répondent de la politique économique. Pour 2003, le Gouvernement a dégagé quatre axes prioritaires :- améliorer le climat d'entreprises par le biais d'une réforme de l'impôt des sociétés et d'une simplification administrative;- maintenir les efforts en vue d'accroître le taux d'emploi;- renforcer les entreprises publiques;- encourager le développement durable sur le plan social et écologique. Le rapport est transmis à la Commission européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe